

PLAN ONTARIEN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS

**SÉANCE DE CO-CONCEPTION COMMUNAUTAIRE
HIVER 2018**

Séance de co-conception communautaire

1. Aperçu du Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs
2. Introduction à l'approche « Impact collectif et identité culturelle » (IC²)
3. Aperçu des programmes du Plan d'action pour les jeunes noirs et du processus de demande connexe
4. Questions des communautés et production d'idées



PLAN ONTARIEN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS – APERÇU

- Le Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs est un engagement de 47 millions \$ sur quatre ans visant à mieux réduire les disparités dans les résultats touchant les familles, les enfants et les jeunes noirs.
- Les fonds du Plan d'action pour les jeunes noirs sont investis dans **un réseau de programmes et d'initiatives de prévention fondés sur des données probantes qui ciblent les familles, les enfants et les jeunes noirs et qui sont adaptés à leurs réalités culturelles** dans des communautés de la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH), d'Ottawa et de Windsor.
- Les programmes et les initiatives sont **conçus conjointement** par la communauté. Les organismes et les collectifs font une demande de financement pour mettre en œuvre des programmes qui s'attaquent à des disparités particulières dans les résultats. Une liste des programmes offerts dans le cadre du Plan est fournie ci-dessous.

Formation au rôle parental et mentorat axés sur la culture

- Initiative pour l'innovation en matière de soutien aux parents noirs
- Programme de mentorat pour les jeunes

Intervention précoce et prévention

- Programme SNAP (Stop, n'agis pas analyse et planifie)

Accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle

- Initiative sectorielle de lancement de carrière
- Intervention pour l'accès à l'éducation postsecondaire

Sensibilisation communautaire et promotion de la lutte contre la violence

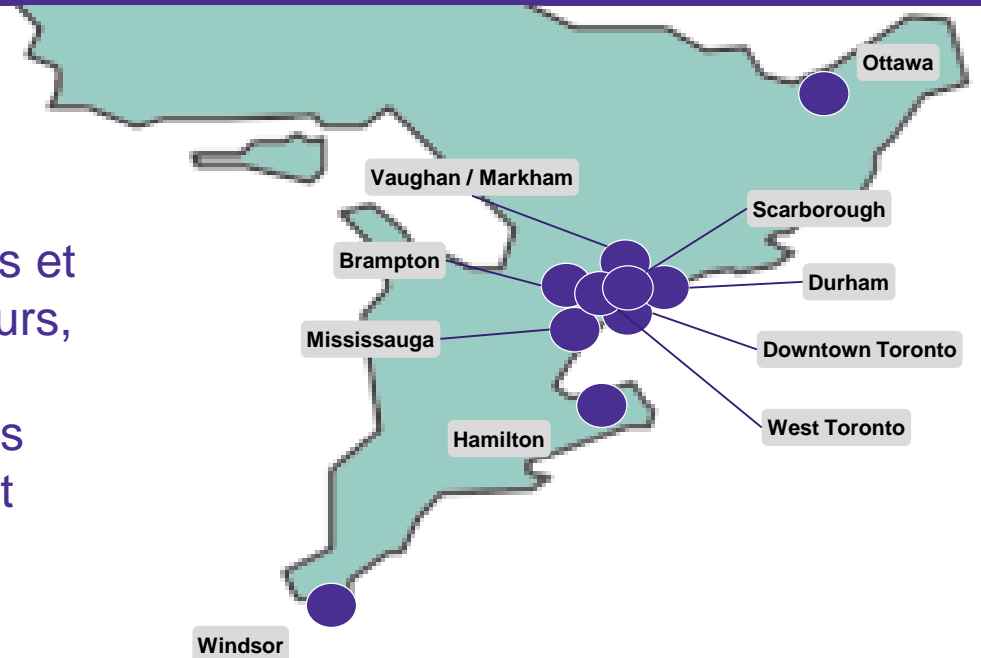
- Programme d'intervenants spécialisés auprès des jeunes
- Initiative pour les campagnes de prévention de la violence



PLAN ONTARIEN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS – OÙ NOUS AVONS ÉTÉ

Printemps / Été 2017

- Le Plan a été lancé en mars 2017.
- Pour veiller à ce que les points de vue des communautés et les systèmes soient pris en compte dans le travail en cours, le **Comité directeur externe de mise en œuvre** a été convoqué. Le comité est composé d'experts en systèmes de la communauté noire. Depuis avril, le comité se réunit tous les mois pour donner son avis sur la conception du programme, y compris les demandes et les objectifs.
- Plus de 25 **séances de consultation communautaires** ont eu lieu dans **13 communautés** en vue d'accroître la sensibilisation au Plan et de donner aux communautés une occasion d'échanger avec le gouvernement sur les domaines prioritaires dans lesquels les fonds du Plan devraient être investis.



PLAN ONTARIEN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS – OÙ NOUS AVONS ÉTÉ

Été / Automne 2017

- La période de demandes avait été lancée et fermée pour les programmes suivants :
 - Initiative pour les campagnes de prévention de la violence
 - programme de mentorat pour les jeunes « Ensemble pour la réussite »
 - Programme des intervenants auprès des jeunes
 - Initiative sectorielle de lancement de carrière
 - Initiative pour l'innovation en matière de soutien aux parents noirs
 - Initiative d'intervention pour l'accès à l'éducation postsecondaire – Recherche
 - Fonds Perspectives Jeunesse (année de financement 2018)
- Plus de 25 **séances de co-conception communautaires** ont eu lieu, en personne et en ligne, en vue de donner aux communautés l'occasion de **créer des partenariats intersectoriels**, d'obtenir de l'aide pour préparer leurs demandes et d'établir des liens avec des membres de la communauté.



IMPACT COLLECTIF ET IDENTITÉ CULTURELLE (IC²)

Pour favoriser la création de partenariats entre les secteurs privé, public et à but non lucratif, le Plan d'action pour les jeunes noirs est orienté par une approche appelée **Impact collectif et identité culturelle (IC²)**.

- **Impact collectif** : Engagement pris par un groupe d'intervenants, provenant de différents secteurs, à l'égard d'un ensemble de principes pour résoudre un problème social complexe.
- **Identité culturelle** : Qui vous êtes compte. Identité ou sentiment d'appartenance à un groupe. Elle fait partie du concept de soi / de la perception de soi-même de la personne relativement à sa nationalité, à son ethnicité, à sa religion, à sa classe sociale, à sa génération, à sa localité ou à tout autre genre de groupe social qui a sa propre culture.

Cette approche « globale » permet de coordonner les initiatives du Plan et de les aligner sur les investissements actuels pour améliorer les résultats aux chapitres de l'éducation, de l'emploi et du bien-être pour les enfants et les jeunes noirs, et leurs familles.

Entité centrale : une collaboration entre des partenaires communautaires qui travaillent ensemble pour veiller à ce que les programmes du Plan d'action pour les jeunes noirs offerts dans toutes les régions et communautés cibles soient coordonnés et facilement accessibles aux familles, aux enfants et aux jeunes noirs. Cette collaboration, appelée entité centrale, fera en sorte que toutes les initiatives concordent pour atteindre une vision commune de réussite des enfants et des jeunes noirs, et de leurs familles, en appliquant des principes adaptés aux réalités culturelles.



PLAN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS – RÉSULTATS ET DESCRIPTIONS DES PROGRAMMES

Réduire la violence chez les jeunes et les démêlés avec le système judiciaire.

Programme d'intervenants spécialisés auprès des jeunes (ISAJ) : Les ISAJ offrent des services d'intervention intensifs et des services de soutien globaux aux jeunes noirs et à leurs familles dans les domaines de la santé mentale, de la toxicomanie, des traumatismes, des relations, de la violence familiale, etc.

Initiative pour les campagnes de prévention de la violence : Cette initiative assure un financement ponctuel pour un an à des organismes pour mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation du public afin de mieux réduire les cas de violence chez les familles, les enfants et les jeunes noirs, surtout durant les mois d'été.

Améliorer le bien-être des familles, des enfants et des jeunes (c.-à-d. le bien-être social et affectif).

Programme SNAP (Stop, n'agis pas, analyse et planifie) : Ce programme, qui tient compte de la spécificité des sexes et qui est fondé sur des données probantes, vise à enseigner aux enfants de 6 à 12 ans qui ont des problèmes de comportement, et à leurs parents, comment faire de meilleurs choix « dans le moment présent ». Ce programme est actuellement en train d'être adapté aux réalités culturelles (voir la dernière diapositive).

Initiative pour l'innovation en matière de soutien aux parents noirs : Les organismes créeront et mettront en œuvre des programmes communautaires, et établiront des lieux communautaires, qui sont adaptés et répondent aux besoins culturels des parents et des familles de race noire.

Programme de mentorat pour les jeunes « Ensemble pour la réussite » : Ce programme soutient un réseau d'au plus 25 initiatives de mentorat visant les Noirs en vue d'aider les jeunes (de 6 à 25 ans) à atteindre leurs objectifs aux chapitres de l'emploi, de l'éducation ou de la culture.

Accroître l'accès aux occasions d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.

Initiative sectorielle de lancement de carrière : Cette initiative assure un financement pluriannuel à des collectifs dirigés par un partenaire de l'industrie pour mettre en œuvre des occasions de formation, d'obtention de soutiens et de placement professionnel en fonction du secteur pour les jeunes noirs qui ont terminé leurs études postsecondaires (EPS). Le but est de donner aux jeunes noirs un avantage concurrentiel pour se garantir des emplois de haute qualité et des possibilités d'avancement professionnel à long terme.

Initiative d'intervention pour l'accès à l'éducation postsecondaire : Cette initiative assure un financement pluriannuel à des organismes pour embaucher des travailleurs pour fournir du soutien communautaire adapté aux réalités culturelles aux jeunes noirs afin de multiplier les voies d'accès aux EPS.



PLAN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS – PROCESSUS DE DEMANDE

Résultats : Le Plan d'action pour les jeunes noirs permettra de s'attaquer aux disparités dans les résultats touchant les enfants et les jeunes noirs dans des domaines tels que l'éducation, les démêlés avec le système judiciaire, l'emploi et le bien-être. Les demandeurs doivent réfléchir au **résultat qu'ils veulent améliorer au sein de leurs communautés**.

Programme particulier du Plan d'action pour les jeunes noirs : Les demandeurs doivent aligner le programme pour lequel ils veulent faire une demande sur la disparité dans les résultats à laquelle ils veulent s'attaquer et sur le **besoin au sein de leurs communautés**.

Votre projet : Certains programmes ou initiatives sont plus souples que d'autres. Lisez les questions posées dans les demandes et les lignes directrices sur les programmes pour réfléchir à la façon dont vous concevrez votre programme ou initiative pour vous attaquer à la disparité ciblée dans les résultats.

IC² : Veillez à ce que l'approche IC² soit intégrée à votre projet de programme / d'initiative. Réfléchissez à :

- l'identité culturelle – votre projet de programme est-il adapté aux réalités culturelles?
- votre capacité collective – afin de produire les résultats et d'exécuter votre programme, vous faut-il davantage de partenaires à la table?
- l'habilitation des jeunes noirs – les jeunes participent-ils à la conception et à l'exécution du programme que vous proposez?

Votre demande de programme : Tous les demandeurs doivent remplir le modèle de demande **propre à leur programme et le ministère doit recevoir la demande avant la date limite**.



- Faduma a **quitté l'école à l'âge de 16 ans** en raison de responsabilités familiales.
- Elle était frustrée du fait que les conseillers d'orientation professionnelle ne comprenaient pas les obstacles auxquels elle se heurtait et ne reconnaissaient jamais son identité culturelle.
- Pour se trouver un emploi, Faduma a participé à cinq **ateliers de recherche d'emploi et de préparation du curriculum vitae**, recevant à chacun d'eux des conseils différents. Elle a aussi appris que sans pièces d'identité, aucun organisme ne l'aiderait. Les critères d'admissibilité la décourageaient.
- Même après des entrevues, les employeurs n'étaient pas disposés à embaucher Faduma et ne voulaient pas envisager des conditions de travail souples pour lui permettre d'aller voir son fournisseur de soins de santé.
- Faduma était incertaine quant à savoir qui pourrait l'aider. Elle **se sentait dépassée** par les recherches en ligne et **n'était pas trop sûre à qui s'adresser**; elle a donc abandonné.
- Faduma **se sentait rejetée par les centres de jeunesse de sa localité** en raison de remarques racistes faites à son endroit par le personnel.



APERÇU DU PROCESSUS DE DEMANDE POUR LE PLAN D'ACTION POUR LES JEUNES NOIRS

Si vous voulez faire une demande de financement au titre du Plan d'action pour les jeunes noirs, vous devez présenter une demande de programme.

Les demandes contiennent des questions telles que :

- Dans quelle région comptez-vous mettre en œuvre le programme?
- Quelles sont les communautés ciblées en particulier?
- En quoi consiste votre projet de mise en œuvre du programme?
- Comment ce projet tient-il compte des objectifs du programme?
- À qui ce programme s'adresse-t-il? (p. ex. âge des jeunes, identité culturelle, etc.)
- Comment votre projet permet-il de s'attaquer à la disparité dans les résultats? Comment en ferez-vous l'évaluation?
- Avec qui travaillerez-vous pour mettre en œuvre le programme?
- Quelle expérience possédez-vous du travail avec les familles, les enfants et les jeunes noirs? Votre organisme est-il dirigé par des Noirs?
- Combien votre programme coûtera-t-il? *Un budget que vous ne devez pas dépasser est fixé pour chaque programme.

Conseils pour présenter une demande

1. Lisez attentivement la **trousse de demande**, la rétroaction relative à la demande et la foire aux questions.
2. Remplissez le **modèle de demande** pour faire votre demande.
3. Répondez à toutes les questions dans la demande **de façon claire et complète**.
4. Envoyez votre demande **bien avant la date limite**.
5. Revérifiez les pièces jointes et l'adresse électronique avant d'appuyer sur Envoyer.





QUESTIONS DES COMMUNAUTÉS ET PRODUCTION D'IDÉES

Milieu sûr.
Tout le monde est bienvenu.

